

► ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ MUTUEL

Évaluation de sécurité et abonnement
de veille



PARTIE A – PARTIE
► DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE

NULLWIRE SECURITY

500 Yale Ave N, Seattle, WA 98109,
United States

PARTIE B – PARTIE
► DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE

**MERIDIAN HEALTH
SYSTEMS**

4400 Forbes Blvd, Columbus, OH 43219,
United States

Le présent accord mutuel de non-divulgence régit l'échange d'informations
confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent
l'opportunité qui y est décrite.

N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ

**NDA-2026-
0054**

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

16 février 2026

ÉMIS LE

22 janvier 2026

DROIT APPLICABLE

**État de
Washington,
États-Unis**

Nullwire Security LLC

Confidentiel – préparé pour Meridian Health Systems. Ne pas diffuser au-delà des
parties nommées.

► EN BREF

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

NDA-2026-0054

POUR SIGNATURE

N° DE CONTRAT NDA-2026-0054	PARTIES Nullwire Security et Meridian Health Systems	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR 16 février 2026	DURÉE 12 mois
DROIT APPLICABLE État de Washington, États-Unis	STATUT Pour signature		

► EN BREF

LA STRUCTURE DE CET ACCORD

01 DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR 16 février 2026 La date à partir de laquelle la divulgation peut commencer	02 DURÉE 12 mois La confidentialité survit à l'expiration	03 OBJET Évaluation de sécurité et abonnement de veille Une évaluation en équipe rouge à périmètre complet du portail patient, adossée à un contrat de réponse aux violations — conçue pour une infrastructure soumise à la réglementation HIPAA.
04 DROIT APPLICABLE		

État de Washington, États-Unis

Comté de King, Washington



Deux

Nullwire Security et Meridian Health Systems



▶ 01 ■

OBJET ET CONTEXTE

Le portail patient de Meridian Health Systems héberge désormais les résultats de laboratoire, la facturation et la messagerie de 340 000 patients – et n'a jamais fait l'objet d'une évaluation externe par une équipe de red team. Voici le plan pour le tester rigoureusement, et pour être prêt si une faille venait à être exploitée.

PRÉAMBULE

Le portail patient de Meridian Health Systems, initialement un simple planificateur de rendez-vous, est devenu le canal principal pour les résultats de laboratoire, la facturation et la messagerie sécurisée dans l'ensemble de son réseau hospitalier. Il fait l'objet d'analyses internes trimestrielles des vulnérabilités connues, mais il n'a jamais fait face à un adversaire externe capable d'enchaîner de petites faiblesses comme le ferait un véritable attaquant – et le délai moyen de détection d'une violation de données dans le secteur de la santé dépasse toujours 200 jours.

Nullwire Security propose une mission de huit semaines combinant un test d'intrusion à périmètre complet – externe, interne et d'ingénierie sociale – avec un contrat de réponse aux violations permanent, afin que Meridian soit testé avant un incident et prêt à réagir pendant celui-ci. Les sections suivantes présentent la démarche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

PARTIE A – PARTIE
► DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE

NULLWIRE SECURITY

NULLWIRE SECURITY LLC · EIN
91-4820376

500 Yale Ave N, Seattle, WA 98109,
United States

contact@nullwiresecurity.com · +1 206
555 0189 · nullwiresecurity.com



PARTIE B – PARTIE
► DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE

MERIDIAN HEALTH SYSTEMS

MERIDIAN HEALTH SYSTEMS (UN
RÉSEAU HOSPITALIER À BUT
NON LUCRATIF)

4400 Forbes Blvd, Columbus, OH 43219,
United States

accountspayable@meridianhealthsystems.org
· +1 614 555 0143



CONDITIONS DE L'ACCORD

[01] 1. DÉFINITION DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela inclut, sans s'y limiter, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans de produits, la tarification, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles incluent également l'existence et le contenu du présent accord ainsi que le fait que Nullwire Security et Meridian Health Systems sont en discussions concernant l'Objet.

[02] 2. OBLIGATIONS DE LA PARTIE DESTINATAIRE

La Partie destinataire utilisera les informations confidentielles uniquement aux fins de l'Objet et ne les divulguera à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice. La Partie destinataire protégera les informations confidentielles en faisant preuve au moins du même degré de diligence qu'elle applique à ses propres informations d'importance similaire, et en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à ce qui est raisonnable.

La Partie destinataire ne peut divulguer les informations confidentielles qu'à ses employés, dirigeants et conseillers professionnels qui ont besoin d'en connaître aux fins de l'Objet et qui sont liés par des obligations de confidentialité au moins aussi protectrices que celles du présent accord. La Partie destinataire demeure responsable de toute violation commise par ces personnes.

[03] 3. EXCLUSIONS

Les obligations du présent accord ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie destinataire peut démontrer qu'elles : (a) étaient légalement en sa possession avant la divulgation, sans obligation de confidentialité ; (b) sont ou deviennent publiquement accessibles autrement que par un manquement de la Partie destinataire ; (c) sont légalement reçues d'un tiers sans restriction ; ou (d) sont développées de manière indépendante par la Partie destinataire sans utilisation ni référence aux informations confidentielles.

Si la Partie destinataire est tenue par la loi, un règlement ou une décision de justice de divulguer des informations confidentielles, elle peut le faire à condition, dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

[04] 4. DURÉE ET SURVIE

Le présent accord prend effet à la date d'effet et se poursuit pendant la durée indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trente (30) jours. La résiliation ne dégage aucune des parties des obligations nées avant la résiliation.

Les obligations de confidentialité de la Partie destinataire survivent à la résiliation ou à l'expiration et se poursuivent pendant trois (3) ans par la suite, à l'exception des obligations relatives aux informations constituant un secret commercial, qui se poursuivent aussi longtemps que ces informations demeurent un secret commercial au regard du droit applicable.

05 5. RESTITUTION OU DESTRUCTION DES DOCUMENTS

Sur demande écrite de la Partie divulgatrice, ou à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, la Partie destinataire restituera rapidement, ou, au choix de la Partie divulgatrice, détruira toutes les informations confidentielles en sa possession ou sous son contrôle, ainsi que toutes les copies, notes et documents dérivés, et certifiera par écrit, sur demande, cette destruction, signée par un responsable habilité.

La Partie destinataire peut conserver une copie d'archive uniquement pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires de conservation, ou des copies conservées dans le cadre de sauvegardes électroniques de routine, à condition que ces documents conservés restent soumis aux obligations de confidentialité du présent accord.

06 6. RECOURS ET MESURES INJONCTIVES

Les parties reconnaissent qu'une violation du présent accord peut causer un préjudice irréparable pour lequel des dommages-intérêts constitueraient une réparation inadéquate. En conséquence, la Partie divulgateur est en droit de demander une injonction ou toute autre réparation équitable, sans avoir à fournir de caution, en plus de tout autre recours disponible en droit ou en équité.

Le présent accord n'accorde aucune licence ni aucun droit de propriété sur les informations confidentielles, ni aucune obligation d'engager une relation d'affaires ultérieure. Chaque partie conserve tous les droits sur ses propres informations confidentielles.

DROIT APPLICABLE

État de Washington, États-Unis

JURISDICTION

Comté de King, Washington

En signant ci-dessous, chaque partie accepte d'être liée par les termes du présent Accord de confidentialité mutuel à compter de la date d'effet. Le présent accord peut être signé en plusieurs exemplaires, y compris par signature électronique, chacun étant réputé constituer un original.

▶ POUR NULLWIRE SECURITY

NULLWIRE SECURITY

SIGNATAIRE AUTORISÉ

Date

POUR MERIDIAN
HEALTH SYSTEMS

RENATA COLE

DIRECTRICE DE LA SÉCURITÉ DES
SYSTÈMES D'INFORMATION

Date

NULLWIRE SECURITY – DÉPARTEMENT JURIDIQUE



500 Yale Ave N, Seattle, WA 98109, États-Unis
 contact@nullwiresecurity.com · +1 206 555 0189 ·
 nullwiresecurity.com
 Nullwire Security LLC · EIN 91-4820376